



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations diplomatiques de la France avec le Brésil

Question écrite n° 31832

Texte de la question

M. Sébastien Nadot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les relations diplomatiques de la France avec le Brésil. Il y a un an, en juillet 2019, la France avait subi un camouflet diplomatique à travers l'annulation au dernier moment d'une rencontre prévue du ministre des affaires étrangères de la France avec le président de la République du Brésil Jair Bolsonaro, lequel avait prétexté un rendez-vous chez le coiffeur. Avec plus de 210 millions d'habitants, le Brésil est la 7ème puissance économique mondiale. La doctrine diplomatique du Président de la République Emmanuel Macron est de « parler avec tout le monde ». Il lui demande quel est l'état actuel des relations diplomatiques de la France avec le Brésil.

Texte de la réponse

Le Brésil est un partenaire essentiel de la France en Amérique latine. Nos deux pays entretiennent des relations diplomatiques anciennes - la France fut l'un des premiers pays européens à reconnaître l'indépendance du Brésil en 1825 - fondées sur des coopérations culturelles, scientifiques et stratégiques de long terme ainsi qu'une proximité, puisque la France partage avec le Brésil sa plus longue frontière terrestre - 720km - entre la Guyane et l'Etat de l'Amapa. Cette proximité a conduit la France à conclure, en 2008, un partenariat stratégique avec le Brésil - le seul du continent latino-américain. Dans ce cadre, nos deux pays ont intensifié leur coopération de défense, au niveau de notre frontière commune mais aussi en matière d'équipement, dans le domaine des sous-marins notamment. Depuis la conclusion de ce partenariat, la France et le Brésil entretiennent un dialogue régulier qui s'est illustré, en juillet 2020, par la tenue de consultations politico-stratégiques. Dans le domaine de l'environnement, si la France se félicite de l'engagement renouvelé du Brésil à honorer ses engagements au titre de l'Accord de Paris sur le climat, elle reste préoccupée par la mise en œuvre de sa contribution nationale. En effet, la déforestation place le Brésil sur une trajectoire non compatible avec ses engagements. C'est pourquoi le Président de la République a indiqué qu'en l'état, la France ne soutiendrait pas le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR. Pour répondre aux menaces pesant sur l'Amazonie et les forêts tropicales, la France, avec ses partenaires internationaux, a contribué au lancement, le 23 septembre 2019, de l'Alliance pour les Forêts Tropicales. Le Brésil n'a pour l'heure pas souhaité rejoindre cette initiative. D'autre part, la France, avec ses partenaires du Partenariat des Déclarations d'Amsterdam, a cosigné une lettre ouverte adressée au Vice-président brésilien, dans l'objectif d'enclencher un dialogue avec les autorités brésiliennes au sujet de la préservation de l'Amazonie et des opportunités de développement durables pour ses habitants. Les relations économiques avec le Brésil demeurent particulièrement denses, malgré une conjoncture économique difficile pour l'Amérique du Sud, avant même l'épidémie de la Covid-19. Près de 1 100 sociétés françaises sont implantées au Brésil où elles continuent d'investir, ce qui fait du Brésil le premier pays dit « émergent » en termes de stock d'investissements directs étrangers (IDE) français (devant la Chine), avec 23,7Md€ en 2018. Par ailleurs, la France figure parmi les principaux employeurs étrangers au Brésil, où nos entreprises sont à l'origine de plus de 500 000 emplois. Le Brésil a été fortement touché par la pandémie, qui y a fait à ce jour plus de 165 000 victimes. Face à la dégradation de la situation sanitaire, la France a mobilisé une aide bilatérale de 3,2M€ afin de contribuer à la

protection des populations - en particulier indigènes - en Amazonie. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est par ailleurs entretenu le 10 juillet dernier avec ses homologues de 18 pays d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes afin d'évoquer la situation sanitaire et « l'après-COVID ». Le Brésil était présent, et s'est associé à la déclaration conjointe.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31832

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2020](#), page 5378

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2021](#), page 305